



entrepreneur GPS innovation
urbanisme partenariat géographie
emploi développement économique
aménagement pôles de compétitivité aménagement
positionnement par satellite territoire réseau radio emploi

Développement économique

■ L'avis de l'expert

“Des réseaux à haut débit aussi indispensables qu’hier les autoroutes.”

Paul Jeanneteau, président du Conseil national des économies régionales (CNER), maire de Champigné, conseiller général, député de Maine-et-Loire

■ **Paroles d'élus** Comment se caractérise, en 2010, l'intervention des collectivités territoriales françaises en matière de développement économique et d'aménagement du territoire ?

■ **Paul Jeanneteau** L'action économique des collectivités territoriales comporte plusieurs niveaux :

- l'investissement : elles réalisent près de 70 % de l'investissement public, dans des domaines tels que les infrastructures, les transports publics, mais aussi le développement des zones d'activités, des nouvelles technologies, etc. ;

- l'intervention économique proprement dite, qui comporte les aides aux entreprises, PME en particulier, le financement de l'immobilier d'entreprise, mais qui s'oriente de plus en plus vers des formes collectives : appui à la création, au développement, à l'accompagnement et au financement de clusters : pôles de compétitivité, grappes d'entreprises, etc. ainsi que le soutien à l'innovation ;

- enfin, depuis 2008, les collectivités se sont attachées à combattre les effets de la crise ; elles sont nombreuses à avoir adopté des programmes de soutien à l'activité des entreprises, PME en particulier : accélération des délais de paiement, dispositifs d'avances remboursables, etc.

■ **Paroles d'élus** Peut-on dresser un état des lieux de l'utilisation du numérique dans le domaine du développement économique par les collectivités territoriales en France ? Dans quelle mesure le numérique permet-il une meilleure compétitivité des territoires ?

■ **Paul Jeanneteau** Le raccordement aux réseaux numériques est vital pour les entreprises. Les réseaux à haut débit sont aujourd'hui aussi indispensables que les autoroutes hier. Ce sont les raisons pour lesquelles depuis 2004, lorsqu'il y avait insuffisance de l'initiative privée, les collectivités ont réalisé et exploité des réseaux de communications électroniques. Cette démarche se poursuit, de plus en plus sous la forme de contrats de partenariats avec les opérateurs, pour des projets de couverture des zones blanches : cette formule se développe dans les cas où l'économie des projets ne permet pas de procéder à une délégation de service public.

Les partenariats public/privé que France Télécom Orange passe avec des collectivités constituent ainsi un excellent exemple de synthèse entre logique économique et souci de l'intérêt général.

■ **Paroles d'élus** Quels sont les enjeux majeurs à relever dans le domaine du développement économique pour les collectivités dans les prochaines années ? Selon vous, comment le numérique peut-il permettre d'y répondre ?





■ **Paul Jeanneteau** L'insertion des entreprises et des territoires dans les réseaux numériques et le développement des nouveaux usages continuent à représenter un enjeu crucial. Ce sont les raisons pour lesquelles deux nouvelles problématiques sont de plus en plus présentes dans les réflexions des acteurs territoriaux : la montée en débit et la préparation de l'arrivée du FTTH (NDLR : Fiber To The Home, câble de fibre optique à domicile). Les questions désormais ouvertes portent sur la montée en débit sur les réseaux en cuivre ou via des technologies sans fil, leur articulation avec la fibre optique, ainsi que la convergence entre les déploiements à l'initiative des acteurs privés et ceux à l'initiative des pouvoirs publics.

Mais au-delà des infrastructures, il convient de continuer de se préoccuper de l'utilisation de ces technologies au service de l'innovation, de la création de richesse et d'emplois. Ce que réalise France Télécom Orange en matière de systèmes d'information, d'enseignement, d'e-administration, de santé, de développement de services aux citoyens va ainsi dans le sens du développement économique et de l'attractivité des territoires.

■ **Paroles d'élus** Comment, d'après vous, favoriser la diffusion des outils de télétravail ; quels sont les freins qui en empêchent encore la diffusion ?

■ **Paul Jeanneteau** Le CNER s'est beaucoup intéressé à cette question puisqu'il avait mis en place, en 1992, un groupe de travail et, en 1995, organisé un colloque sur ce thème, à Romans dans la Drôme. C'était la période au cours de laquelle la Datar lançait des appels à projets sur le sujet et un quasi-inconnu, du nom de Thierry Breton, présentait un rapport sur "Les téléservices en France : quels marchés pour les autoroutes de l'information ?" (1994). Ce rappel montre que les

obstacles ne sont pas technologiques : en 1994-1995, il n'était pas question d'Internet, ni même de téléphonie mobile grand public. Les freins me semblent d'abord culturels ; ils tiennent à la lenteur de l'évolution de la culture managériale en France ; les modes d'organisation du travail et de la production ne se sont pas suffisamment adaptés à l'économie de la connaissance.

Il est cependant probable que la dématérialisation croissante de multiples opérations contribuera à accélérer un mouvement, qui peut être hâté par l'action commune d'Orange et des collectivités : le déploiement des Points Visio-public en est un bon exemple. ■

■ En chiffres

120 C'est le nombre d'agences de développement économique et comités d'expansion en France.

2 milliards C'est la part du grand emprunt national dédiée au déploiement du très haut débit.

71 C'est le nombre de pôles de compétitivité.

■ Au sommaire

Interview

34 **Vincent Descœur**, député du Cantal, président du Conseil général, président de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM)

Initiatives

36 Les TIC, leviers de la compétitivité **BAB**

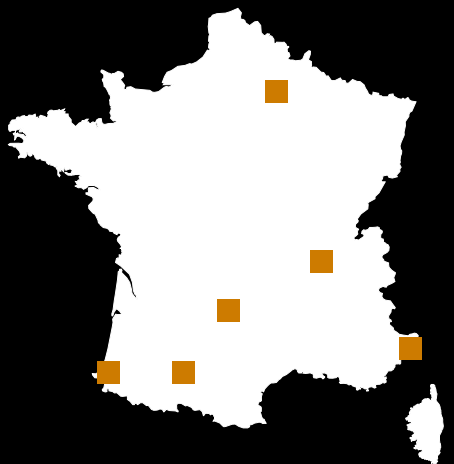
38 "Ports vivants" **CCI Nice Côte d'Azur**

40 Innovact : l'innovation au rendez-vous **CCI de Reims-Épernay**

42 Géoformat : optimiser les décisions d'urbanisme **Sem Gers**

Retour sur

44 TIC pour les jeunes pousses **Chamousset en Lyonnais**



Sur **parolesdelus.com** retrouvez aussi :

- Gertrude... et le réseau urbain devient fluide
- Des écrans d'informations locales
- Un Don Giovanni en 3D accessible à tous
- Entre vieilles usines et innovation technologique
- Cyvel 2.0 : les Pays de la Loire en ligne
- Facilitateur de business

...et d'autres sujets

Cantal, terre d'accueil des télétravailleurs

Le département du Cantal a fait figure de pionnier en saisissant très tôt l'opportunité des technologies de l'information comme outil de désenclavement. Et, profitant des évolutions technologiques, en engageant une réflexion sur les modes de communication, de consommation, de travail, de vie en adéquation avec les problématiques de développement durable. Vincent Descoeur revient sur cette problématique, ouverte sur un concept de ruralité moderne.

Conseil général
(Cantal)



■ Sept télécentres pour télétravailleurs

Dans le cadre du dispositif CyberCantal 2011, le Département du Cantal a mis en place une politique ambitieuse de développement du télétravail en ouvrant sept télécentres locaux d'accueil pour les télétravailleurs. En parallèle, il a monté un programme de management associé.

■ TNT: aucune zone d'ombre

Le basculement de la télévision analogique vers la Télévision numérique terrestre (TNT) laisse de côté des dizaines de milliers de foyers, majoritairement situés en zone rurale et de montagne. La loi Pintat pose le principe, porté par l'Association nationale des élus de montagne (ANEM), que tout foyer qui n'aura pas accès à la TNT par le biais de l'antenne "râteau" pourra bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un matériel de réception satellitaire.

■ Éducation: l'implantation d'ENT achevée en 2010

Le Conseil général poursuit le déploiement des Environnements numériques de travail (ENT) avec pour objectif leur généralisation en 2010. Conscient que l'ensemble des élèves ne sont pas équipés de micro-ordinateur, le Département les a dotés de clés USB, tout comme les enseignants afin de faciliter l'intégration de leur discipline dans les ENT. Des tableaux blancs interactifs sont mis à disposition à raison d'un par collège.

■ Contact

contact@descoeur.com



“ ■ **Paroles d'élus** RuraliTIC, dont vous êtes l'un des fondateurs, fête sa cinquième édition. Quelles leçons et quels bénéfices retirez-vous de cette manifestation ?

■ **Vincent Descoeur** Cette cinquième édition, orientée sur les possibilités d'intervention des collectivités locales dans le domaine du numérique, confère à RuraliTIC son statut de plateforme nationale d'échange des expériences TIC innovantes. Ce positionnement, en phase avec les objectifs du Département du Cantal et en particulier avec le plan Cybercantal, montre qu'au cœur des débats sur les réformes territoriales, les Départements sont plus que jamais acteurs du changement et porteurs d'évolutions. Le passage à la TNT, à l'aube de l'extinction de la télévision analogique, et le développement du télétravail et des télécentres sont des thèmes qui me sont chers et qui ont animé débats et partages d'expériences de ce forum 2010 aux côtés d'autres problématiques d'actualité telles que le haut et le très haut débit, les services publics ou encore l'e-éducation.

■ **Paroles d'élus** Le Cantal est leader en matière de télétravail. Dans quelle mesure l'aménagement numérique du territoire peut-il contribuer à cette politique ?

■ **Vincent Descoeur** En croissance régulière, le télétravail concerne déjà 7 % des salariés en France, contre 25 % dans certains pays européens. Pas moins de 440 000 télétravailleurs salariés, et de plus en plus de télétravailleurs indépendants s'installant à la campagne, exercent leur activité à domicile ou de façon nomade. Une grande partie d'entre eux expriment le souhait de travailler, au moins une partie de leur temps, dans un espace professionnel à proximité de leur domicile, de leur maison de campagne ou de leur clientèle, par exemple dans un "télécentre". L'éclosion attendue du télétravail, favorisée par l'évolution récente des nouvelles technologies, constitue une opportunité historique de rééquilibrage démographique entre les zones urbaines et rurales. Cette action s'inscrit en outre pleinement dans notre objectif de développement durable. À ce jour, sept télécentres cantaliens labellisés par la Datar sont ouverts. Aujourd'hui, nous sommes

“ **L'éclosion attendue du télétravail, favorisée par l'évolution récente des nouvelles technologies, constitue une opportunité historique de rééquilibrage démographique entre les zones urbaines et rurales.**”

Vincent Descoeur, député du Cantal, président du Conseil général, président de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM)

entrés dans la seconde phase : la mise en place d'une stratégie locale d'animation et de développement du réseau des télécentres cantaliens afin de développer l'emploi en secteur rural. Cette animation s'articule autour de trois axes principaux : former et informer, faire vivre le réseau départemental par la mise en place d'outils et de services, et renforcer la prospection ainsi que la communication exogène. Nous avons été auditionnés, à ce titre, par la Datar qui intègre ce volet dans son prochain appel à projets "Pôles d'excellence rurale" et par le Commissariat général à l'investissement chargé de mettre en place le grand emprunt qui définit dans quelle mesure l'État pourra accentuer ce mouvement.

■ **Paroles d'élus** Vous êtes intervenu sur le dossier de la télévision numérique terrestre à l'Assemblée nationale. Pouvez-vous nous faire part de votre position sur ce sujet et de vos attentes ?

■ **Vincent Descoeur** Je m'inquiétais de constater que, fin 2007, le taux de couverture en TNT n'atteignait que 30 % de la population dans le Cantal comme dans nombre d'autres départements ruraux. Alors que la loi du 5 mars 2007 a fixé comme objectif la couverture de 95 % de la population métropolitaine en 2011 et que le Conseil supérieur de l'audiovisuel estimait que les 85 % seraient atteints fin 2007, le contraste est saisissant entre les départements. Il s'agissait là d'une véritable injustice. Dans sa réponse, Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, m'avait annoncé que, grâce à l'installation de dix nouvelles antennes, le niveau de couverture du département serait porté à 75 % fin 2008.

La ministre indiquait que les zones non encore couvertes en 2011 bénéficieraient d'autres moyens de diffusion, comme le satellite, mais toujours gratuitement, car il n'y avait aucuns frais d'abonnement ni de location. J'avais d'autre part demandé à la ministre de confirmer que la télévision analogique ne cesserait pas d'être retransmise avant qu'on se soit assuré que les populations captent déjà la TNT. Mme Albanel avait répondu que le gouvernement serait attentif à ce qu'il n'y ait pas de fracture numérique, à ce qu'il n'y ait aucune rupture lors du passage de l'analogique au numérique et à ce qu'aucune population ne soit privée de télévision.

■ **Paroles d'élus** Le Cantal se place – résolution – à la pointe des nouvelles technologies. Quels sont les prochains projets dont vous souhaitez voir le jour ?

■ **Vincent Descoeur** L'inversion du solde migratoire est une préoccupation permanente. Aussi, devons-nous être imaginatifs afin de proposer des services innovants à forte valeur ajoutée à la population. Nous poursuivons notre programme de développement du télétravail qui commence à porter ses fruits et qui constitue une vraie réponse aux difficultés de l'emploi en milieu rural. Toujours dans les usages, j'ai souhaité initier un large programme "Collège numérique rural" qui verra le jour en 2011 et qui s'inscrit dans la continuité du déploiement des ENT présents dans tous nos collèges depuis 2009. Enfin, si l'on peut se satisfaire d'une couverture du département à Internet haut débit de 100 %, nous travaillons en concertation étroite avec la Région à la desserte en très haut débit.

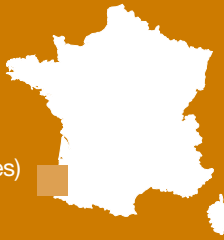


Les TIC, leviers de la compétitivité

“ Miser sur le futur, sur les technologies et sur l’innovation est un défi. La Communauté d’agglomération BAB veut plus que jamais être un soutien pour les entrepreneurs. Nous récolterons bientôt ce que nous semons ensemble.”

Guy Mondorge,
président de l’aNTIC Pays basque,
premier adjoint au maire d’Anglet,
vice-président de la Communauté
d’agglomération, conseiller général

Communauté
de communes
Biarritz Anglet
et Bayonne
(Pyrénées-Atlantiques)



■ Contact
Manuel de Lara
Tél. : 05 59 41 53 94
Courriel :
contact@entreprisesnumeriques.net
www.entreprisesnumeriques.net

■ Projet

Depuis dix ans, l’Agence Pays basque des NTIC (aNTIC) a fait de l’accompagnement des entreprises dans la maîtrise des solutions Internet professionnelles un axe déterminant de son engagement en faveur de l’économie numérique. Dans ce cadre, elle s’inscrit résolument dans la stratégie de compétitivité régionale du programme FEDER Aquitaine 2007-2013 pour construire un programme d’actions collectives TIC. Il s’agit de renforcer l’attractivité des entreprises, a fortiori celle des très petites entreprises (TPE), avec la présence de cinq chargés de mission qui les accompagnent à chaque étape de leurs démarches de développement.



■ Bilan et perspectives

Dans le cadre du programme Espace entreprises numériques, 102 entreprises ont été accompagnées entre avril et décembre 2009 pour un chiffre d’affaires cumulé de 24 millions d’euros avec la création de 350 emplois, confirmant ainsi le dynamisme des TPE. Aujourd’hui, l’aNTIC souhaite élargir sa cible de PME et TPE concernées par ce projet et inciter les dirigeants d’entreprise à faire le pari de l’économie numérique. À terme, l’aNTIC s’est fixé comme objectif d’obtenir le label de “Cellule de diffusion technologies”, qui colle parfaitement à sa mission.

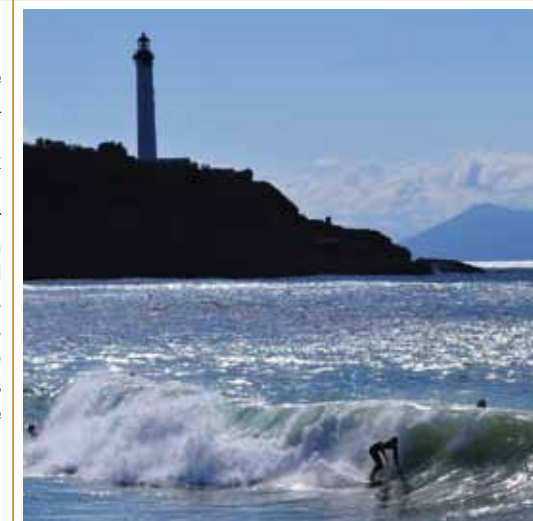
Aider les entreprises dans le domaine des nouvelles technologies par un soutien concret de l’institution publique.

■ Enjeux

Le tissu d’entreprises de la BAB est constitué majoritairement de TPE et microentreprises. Bien qu’équipées en informatique, les TPE n’ont pas intégré toutes les potentialités de l’économie numérique. Le programme d’actions collectives TIC “Espace entreprises numériques” porte sur un vaste plan d’action d’accompagnement. Il s’agit dans un premier temps de renforcer la compétitivité de ce tissu de PME, puis de maintenir l’attractivité du territoire auprès des investisseurs économiques.

■ Mise en œuvre

L’Espace entreprises numériques a été créé fin 2006 dans le but de répondre à l’appel à projets de la Datar “Espaces entreprises numériques et outils” et élargir ses services aux TPE de la région. L’aNTIC Pays basque a ensuite sollicité des fonds européens pour élargir ses missions et professionnaliser son action auprès de ces entreprises. Lancé le 1^{er} avril 2009, le projet a été porté par les membres de l’aNTIC en partenariat avec divers acteurs de l’économie locale. Le coût du projet s’élève à 756 000 €/HT composés de 63 % d’aides publiques, 30 % d’autofinancement et 7 % de contributions privées.





Inciter les plaisanciers à naviguer régulièrement grâce aux nouvelles technologies.

“Ports vivants” pour accroître les places disponibles

“ Le projet « Ports vivants » permet de dynamiser la gestion des places disponibles avec un meilleur suivi des mouvements de bateaux et représente le croisement de deux domaines de compétences spécifiques aux Alpes-Maritimes : technologies de l’information et nautisme.”

Dominique Estève,
président de la CCI Nice Côte d’Azur

CCI Nice
Côte d’Azur
(Alpes-Maritimes)



■ Contact
Anne-Sophie Peyran
Tél. : 04 93 63 96 25
Courriel : anne-sophie.peyran@cote-azur.cci.fr
www.riviera-ports.com

■ Projet

Pour remédier au manque d’emplacements disponibles dans les ports français, le Grenelle de la mer encourage les dispositifs innovants afin d’accroître les capacités d’accueil et les modes de fonctionnement des ports existants. Orange Labs et la CCI Nice Côte d’Azur ont mis en place un partenariat sous la forme d’une convention d’expérimentation afin de tester différentes solutions technologiques pour faciliter la mise en place d’une politique de “Ports vivants” et inciter les plaisanciers ayant un abonnement à l’année à sortir régulièrement.



■ Bilan et perspectives

Le bilan de l’expérimentation sur la supervision environnementale, établi à Noël 2010, fournira de précieuses remontées utilisateurs afin d’approcher au mieux une solution industrielle pour l’ensemble des ports de plaisance, et enrichir les travaux de R&D en matière de prospective. À terme, ce service de positionnement par satellite préfigure la mise en place de nouveaux services en temps réel pour les plaisanciers (possibilité d’être localisé en cas d’urgence, accès à la météo en temps réel et en fonction de sa localisation).

■ Enjeux

Un manque de place se fait sentir dans les ports de plaisance français. La conduite de cette expérimentation doit aider la CCI à valider la solution technique susceptible de répondre au besoin de décompte automatique des entrées/sorties des bateaux abonnés (et de faire la chasse aux “bateaux ventouse”). La première solution utilise un positionnement par satellites (GPS), la seconde utilise une technologie de réseau radio local faible consommation. Grâce à cette automatisation, le gestionnaire connaîtra en temps réel l’occupation du plan d’eau dans une optique d’optimisation des ressources, caractérisée par un gain de temps et d’efficacité.

■ Mise en œuvre

L’expérimentation a débuté en juin 2010 au port de Golfe Juan et se déroulera en deux phases : une phase liminaire de paramétrage des installations, une seconde phase de deux à trois semaines au cours de laquelle six bateaux pilotes sortiront à leur gré afin de tester la fiabilité des technologies mises en place et l’attitude des plaisanciers vis-à-vis de chaque solution. Ce projet, pour lequel la CCI a acheté les équipements, a mobilisé l’équivalent de six ingénieurs R&D par mois dont quatre pour des développements informatiques.



Innovact: l'innovation au rendez-vous



CCI de Reims-Épernay
(Champagne-Ardenne)



■ Contact
Mme Cécile Oudiette,
CCI de Reims-Épernay
Courriel : cecile.oudiette@reims.cci.fr
www.innovact.com



“ La CCI de Reims-Épernay est fière d'être à l'origine d'Innovact, et d'autres actions comme Génération Entreprendre ou Créer au Féminin, qui toutes participent à faire de la Champagne-Ardenne une région inscrite dans une démarche entrepreneuriale et innovante.”

François Cravoisier,
président de la CCI de Reims-Épernay

■ Bilan et perspectives

Plus de 2200 porteurs de projet européens ont été accueillis par Innovact depuis sa création. Près de 90 % d'entre eux sont satisfaits et l'adhésion des structures publiques et privées liées à l'innovation est désormais un fait acquis. Impliquant de nombreux prestataires, l'impact social et économique total du salon sur le territoire se solde par la création de 22 emplois. De nombreux partenariats ont été mis en place avec des acteurs régionaux, un pôle de compétitivité champenois est né de ces rencontres et plusieurs entreprises innovantes se sont installées sur le territoire.



■ Projet

Innovact est un salon de l'entrepreneuriat innovant, tous secteurs confondus, mettant en relation les porteurs de projet européens et l'ensemble du réseau d'acteurs qui peuvent les accompagner tout au long de leur développement. Favoriser les échanges, proposer des services complémentaires et personnalisés (coaching, forum des capitaux, rendez-vous d'affaires...) tout en permettant aux entrepreneurs d'observer les tendances du marché à l'échelle européenne: telle est la vocation d'Innovact depuis 1996.

■ Enjeux

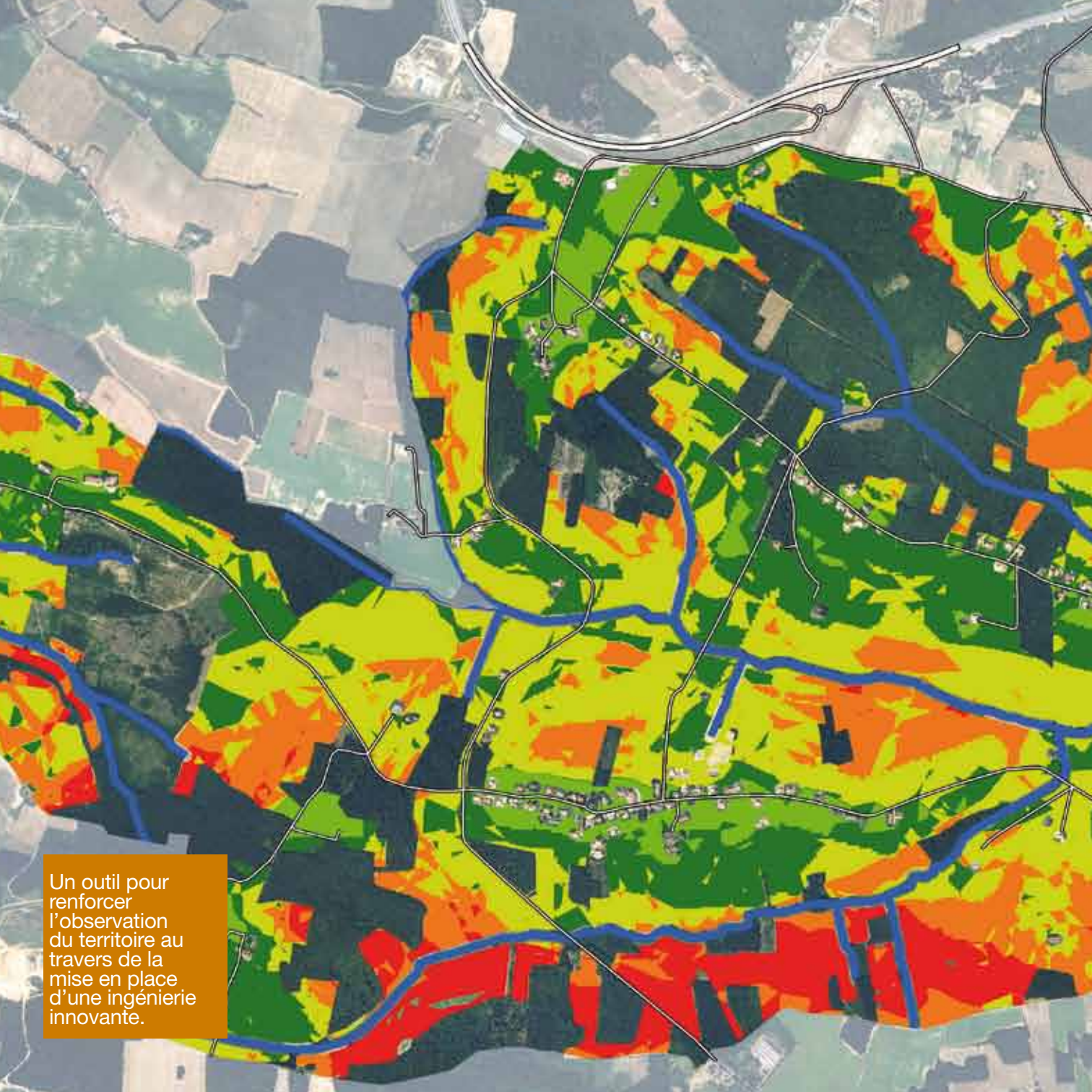
En favorisant la naissance de projets innovants et structurants entre les acteurs locaux, nationaux et européens, Innovact positionne la Champagne-Ardenne comme une région incontournable de l'innovation européenne. Dans la droite ligne de la stratégie de l'Innovation définie par le Conseil régional, Innovact facilite l'accès des entreprises aux réseaux émergents nationaux et européens, valorise la démarche entrepreneuriale locale tout en renforçant l'impact économique des deux pôles de compétitivité du territoire.



■ Mise en œuvre

Forum d'initiatives régionales depuis quinze ans, Innovact compte réunir pour sa prochaine édition en mars 2011 plus de 2000 participants autour de 200 porteurs de projet. Mis en œuvre par une équipe de cinq personnes de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), cet événement représente un budget de 850 000 €, apporté par la CCI, le FEDER, la ville de Reims, le Conseil régional de Champagne-Ardenne et le Conseil général de la Marne. De nombreux partenaires institutionnels et privés, dont France Télécom Orange, sont naturellement liés à ce projet de valorisation des initiatives innovantes.





Géoformat: optimiser les décisions d'urbanisme

“ Face à la prochaine raréfaction de l'ingénierie territoriale jusqu'alors dispensée par l'État, la Sem Gers entend répondre aux demandes pressantes des élus via la boîte à outils Géoformat, formalisation du savoir-faire de la Sem Gers.”

Claude Bourdil,
président de la Sem Gers,
conseiller général du Gers

Sem Gers
(Gers)



■ Contact
Marc Ben Embarek
Tél. : 05 62 60 32 52
Courriel : marc.ben.embarek@semgers.fr
www.semgers.fr

■ Projet

Mieux connaître son territoire pour mieux anticiper son évolution ? C'est la fonction de Géoformat, outil performant dédié à l'aménagement et à l'urbanisme proposé par la Sem Gers. Il se décline autour de trois prestations d'accompagnement contribuant à résoudre des situations territoriales complexes : Géonalyse, un inventaire cartographique accompagné d'une analyse spatiale ; Géoconseil, qui définit l'adéquation du projet avec son environnement ; et Géoservice qui propose les compétences de la Sem Gers en matière d'information géographique.



■ Bilan et perspectives

Le caractère innovant de Géoformat suppose une forte communication autour de ce projet pour que chacun puisse découvrir et apprécier le potentiel de l'outil. Géoformat devrait rapidement évoluer vers une consultation cartographique personnalisée et interactive pour chaque étude. Cette étude est réalisée à travers un portail Internet incluant une interface cartographique (webmapping), déclinaison d'une offre de gestion de patrimoine immobilier en ligne. À moyen et long termes, Géoformat vise à devenir une référence en matière d'ingénierie du territoire auprès des collectivités.

Un outil pour renforcer l'observation du territoire au travers de la mise en place d'une ingénierie innovante.

■ Enjeux

En proposant Géoformat aux collectivités locales, la Sem Gers entend apporter une réponse aux questionnements multiples des élus d'un territoire rural tant en matière d'aménagement du territoire que d'urbanisme. La finalité de Géoformat est d'apporter un outil d'aide à la décision permettant aux élus de juger de la faisabilité technique, administrative et financière d'un projet quelle que soit sa nature. Accompagnées par la Sem dans leurs stratégies d'urbanisation réfléchie, les communes peuvent ainsi prendre en compte l'ensemble des composantes et enjeux et garantir une meilleure intégration des projets d'aménagement.

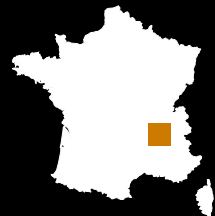
■ Mise en œuvre

Lancé au 1^{er} semestre 2009, Géoformat est intégralement piloté par la Sem Gers avec une singularité : la cellule des Systèmes d'information géographique (SIG) opérationnelle. La Sem Gers s'appuie sur une convention de partenariat avec le Conseil général pour la constitution, la mise à jour et l'exploitation d'une banque de données territoriales du Gers : les données spatialisées sont mises à disposition des partenaires qui à leur tour coopèrent pour la création de données "métiers" et enrichissent ainsi la base de données. Les moyens engagés s'élèvent à 10 000 € sur le plan matériel et à 40 000 €/an pour un poste de géomaticien.



Retour sur “Le tout TIC pour les jeunes pousses”

La pépinière d'entreprises Axone est née de la volonté de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais de prendre dès 1988 le virage des NTIC. L'objectif était de diversifier l'activité économique marquée par l'agriculture et les métiers du tissage en s'appuyant sur l'implantation de la fibre optique. Démonstration à travers l'exemple de la société Graphic Évolution...



Communauté de communes Chamousset en Lyonnais (Rhône)

■ Historique

Comment une Communauté de communes essentiellement rurale peut-elle favoriser l'implantation d'entreprises centrées autour des nouvelles technologies ? Créer un dispositif de diversification économique particulièrement performant articulé autour d'une pépinière de projets d'entreprises innovantes Axone (1988) (lire dans *Paroles d'élus*, tome 1, page 58), d'un centre d'innovations numériques Érasme (1995) et de l'implantation de la fibre optique... créant au fil de l'eau près de 1 500 emplois sur le territoire. Et devenir ainsi une tête de réseau départementale en matière de TIC ?

■ Témoignage

« En 2004, j'ai cherché une pépinière pour accueillir et développer mon projet de web agency spécialisée dans les sites immobiliers. Après en avoir approché trois ou quatre, j'ai constaté

qu'Axone, la pépinière de la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais, était la seule qui me proposait de telles conditions d'accompagnement. Car, au-delà de la mise à disposition de locaux ou de matériels, la spécificité d'Axone est de pouvoir proposer un encadrement et un suivi assuré par son directeur, avec l'assistance d'ingénieurs ou de spécialistes juridiques ou fiscaux. En outre, les incubateurs de la pépinière, comme moi, peuvent gratuitement utiliser les installations du centre d'innovations numériques du département du Rhône, Érasme (ce bâtiment étant la propriété de la Communauté de communes) et disposer ainsi d'un studio de télévision et de montage, d'un studio son, de serveurs, avec une connexion à très haut débit par fibre optique. Ce niveau d'équipement, que nous avons pu continuer d'utiliser à des tarifs très bas lorsque l'entreprise a passé le cap de l'incubation, a été déterminant dans notre choix. Mieux encore, après avoir monté un premier projet qui n'a pas fonctionné, Axone nous a reconnu un droit à l'erreur, nous laissant le temps de rebondir : il nous a ainsi fallu trois ans pour définir le concept actuel de notre activité, son business model et créer enfin, en 2007, notre entreprise, dont le deuxième bilan s'avère excellent.

En développant à Saint-Laurent-de-Chamousset plutôt qu'à Lyon des projets technologiquement très avancés, et grâce au soutien de la collectivité locale et de ses élus, nous avons aussi procédé au recrutement de jeunes du canton, certains sans le Brevet des collèges, dans le cadre d'un partenariat avec le Pôle Emploi et la Région Rhône-Alpes. Nous leur avons proposé de devenir des développeurs informa-

“ Il est vraiment de l'intérêt de tous de s'engager dans ce type de démarche qui renforce les flux économiques au sein de la collectivité locale.”

François Fargier, directeur de Graphic Évolution



tiques ou des techniciens du son et de l'image au sein de notre propre centre de formation. Soit dix emplois créés à ce jour. Une démonstration du rôle essentiel que la pépinière et la collectivité jouent en contribuant activement au développement économique local. Aujourd'hui nous sommes en mesure de quitter la pépinière et de voler de nos propres ailes... Mais là encore, la pépinière nous a proposé des solutions d'essaimage idéales et nous allons acquérir un bâtiment sur le canton. Désormais, nous consommons, nous habitons sur la Communauté de communes et contribuons largement à un flux économique qui la renforce. Autrement dit, il est vraiment de l'intérêt de tous de s'engager dans ce type de démarche. »

■ La parole de l' élu

Vingt-deux ans après sa création, la pépinière de Saint-Laurent-de-Chamousset, première du genre en milieu rural en France, c'est 1 300 emplois et 80 entreprises ou ateliers-relais. Soit 10% de la population de notre territoire ! Nous continuons aujourd'hui d'activer nos jeunes pousses et d'accueillir les familles en mettant à leur disposition un service rural emploi formation, un office du tourisme, une halte-garderie, une école ressources d'enseignement artistique, un intranet, des bibliothèques dans chacune des treize communes, un service de collecte des ordures ménagères avec une déchetterie, et même une piscine... En fait, il s'agit surtout pour nous de maintenir nos populations sur le territoire. Aujourd'hui, nous souhaitons nous démarquer en mettant notre pépinière au service des biotechnologies. Sans parler de la fibre optique qui passe dans tous nos villages, grâce à la politique du Département.



Jacques Cribier,
maire de Saint-Laurent-de-Chamousset,
1^{er} vice-président
de la Communauté
de communes
Chamousset en Lyonnais,
délégué à l'économie,

au personnel, à l'emploi, aux nouvelles technologies et au PER